



Bulletin municipal n° 72—juillet 2026

Le mot du Maire



Céronnaises, Céronnais,

Le 15 mars dernier vous nous avez renouvelé votre confiance, à mon équipe et à moi-même, pour continuer à œuvrer pour le bien de notre commune de Cérons, que nous chérissons toutes et tous.

Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous est confiée. Votre confiance nous honore et nous oblige. Nous l'aborderons avec humilité, détermination et un profond sens du service public.

Notre priorité sera de transformer nos engagements en actions concrètes, dans un esprit d'écoute, de dialogue et participatif.

Nos priorités sont connues : la sécurité pour tous, le social et la santé, le cadre de vie et l'environnement, l'enfance et la jeunesse, l'intergénérationnel, l'associatif, la vie locale... autant de sujets sur lesquels notre engagement sera total.

Au nom de toute notre équipe, je tiens à vous adresser nos plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors de cette élection. Encore merci pour votre soutien et votre engagement.

Comme il est de tradition, nous serons heureux de partager avec vous un moment de convivialité et de partage pour vous remercier. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 4 juillet 2026 toute la journée, pour la « maïade », fête en l'honneur des nouveaux élus. Le programme vous sera bientôt dévoilé. Venez nombreux pour partager ce moment d'échanges et d'amitiés avec vos élus.

Une fois installé, votre nouveau conseil municipal a procédé au vote du budget primitif 2026. Un programme ambitieux et structuré ne peut voir le jour sans un budget sérieux et maîtrisé. C'est le cas de notre budget 2026 élaboré avec rigueur et qui se veut prudent en cette année électorale, l'incertitude des mesures gouvernementales n'étant pas de nature à nous rassurer.

Malgré tout nos finances sont solides et nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Le 10 juillet 2026 nous aurons encore la chance de voir les coureurs du Tour de France traverser notre commune et cette fois-ci au cœur du village. Ce sera l'occasion d'organiser une belle fête sur la place de la mairie à laquelle je vous donne rendez-vous pour une journée conviviale et festive.

Chers amis (es), je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances d'été en famille et je vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre pour de nouvelles aventures Céronnaises.

Le Maire
Jean Patrick Soulé

Sommaire

LE MOT DU MAIRE.....1

RETROSPECTIVE2 et 3

Comité de jumelage de Cérons

VIE ASSOCIATIVE.....4 à 7

Animations Qi Gong

Pinko'laur

Atelier expression des 2 rives

Commémoration du 8 mai

Hand-ball : Union Cadillac/Cérons

Cinéma-Lux de Cadillac sur Garonne

VIE COMMUNALE.....6 à 9

Pôle Ados

Centre Action Communale (CCAS)

Marché hebdomadaire

Fermeture d'une classe

La tête dans les étoiles

Budget.....10 à 13

Infos diverses.....14 à 16

Station d'épuration

Plan canicule

Bruits de voisinages

Calendrier du ramassage des déchets vert

Bulletin Municipal de la commune de Cérons
Tirage : 1100 exemplaires
Directeur de la Publication : Corinne BOURCHEIX
Responsable de la Rédaction :
Commission du Bulletin Municipal
Réalisation, Distribution : Mairie de Cérons
N° ISSN : 1629-3010
Dépôt légal à Parution
Impression : SARL AD2C—Toulonne
Crédit photos : non contractuel



COMITÉ DE JUMELAGE DE CÉRONS



Une délégation de 22 Céronnais s'est rendue à Veules-les-Roses, du 22 au 25 mai, pour **fêter nos 10 ans de jumelage**. Accueillis à Sotteville, petit village proche de Veules, nous sommes restaurés autour d'une auberge espagnole. Le samedi matin, nos amis nous avaient organisé une visite de la maison Henri IV située à Saint-Valery-en-Caux. L'après-midi a été réservé à la découverte de ce village. Afin de marquer cet anniversaire, tout le groupe s'est retrouvé à Sotteville pour un repas gastronomique et remettre nos cadeaux, une corbeille de produits régionaux et une bou-

teille de liqueux AOC Cérons étiquetée à nos deux noms, et surtout, souffler les bougies du superbe gâteau offert par les Céronnais. Le dimanche matin, après avoir dégusté des huîtres sur la plage de Veules, nous avons rejoint nos jumeaux à la guinguette de « Mémé Suzanne » à Blosserville pour un déjeuner en plein air. Un grand week-end mémorable sous le soleil qui nous a conduits vers des visites touristiques intéressantes et des lieux étonnants pour la restauration.



Vie Associative

ANIMATIONS QI GONG

L'association a été créée pour permettre au maximum de personnes de profiter d'ateliers bien-être apportant de la convivialité, du partage et une amélioration de sa santé tout en découvrant des pratiques ancestrales.

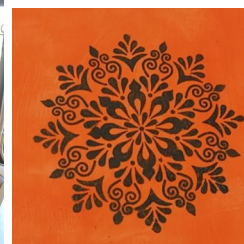
Après des études en médecine chinoise, qi gong et thérapie, j'ai décidé de partager mon savoir aux travers de différents ateliers : loisirs créatifs, qi gong, méditation, notion de médecine chinoise (acupression, automassages...).

Le qi gong c'est quoi ? Il faut prononcer qi (tchi) veut dire énergie et gong signifie en mouvement. C'est une approche de développement des capacités du corps et de l'esprit à travailler ensemble pour améliorer sa santé physique et mentale. Il fait partie des 5 branches de la médecine chinoise. Il s'agit de mouvements lents, de postures immobiles.

Actuellement, **l'association offre gratuitement deux cours par mois à la résidence autonomie de Cérons**. Une fois par mois, **les cours sont ouverts aux personnes extérieures** de la résidence.

Rejoignez-nous ! Venez essayer !

Pour tous renseignements : Sandrine NEDE - Laurent BEZIN - tél: 06.46.42.16.67



PINKO'LAUR

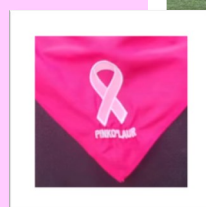
L'association Pinko'laur a pu reverser, grâce à votre participation à la Marche Rose d'octobre dernier, 3 000 € à la Maison Rose de Bordeaux, ainsi que 3 000 € à l'association Éva pour la vie, bénéficiaires récoltés lors du loto du 18 février.

Une nouvelle fois, nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et votre présence lors des manifestations que nous organisons.

Notre prochaine manifestation sera la Marche Rose, le dimanche 4 octobre 2026.

Nous comptons sur vous une nouvelle fois pour participer encore plus nombreux.

Tous ensemble, nous sommes plus forts.

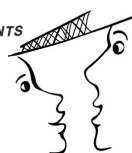


ATELIER EXPRESSION DES 2 RIVES

L'Atelier expression des 2 rives vous propose tout au long de l'année des animations pour tout âge (enfant, ado, adulte) : théâtre, chorale, réparties entre la salle Robert Peyronnin de Cérons et Cadillac-sur-Garonne.

Chaque année, en juin, tous les artistes en herbe, offrent à tous un grand spectacle mettant en avant leurs acquis.

CADILLAC ET CÉRONS
NOUVEAUX COURS
NOUVEAUX INTERVENANTS



THÉÂTRE ET CHORALE

ENFANTS - ADOS - ADULTES

Intervenants Théâtre : Fabien Laloux, Jérôme Chambon,
Marjorie le Bacq. Intervenante Chorale : Nathalie Aubin

06 24 54 66 11



Place de la République 33410 Cadillac



atelierexpressiondes2rives@gmail.com



atex2rives.wixsite.com/atex2rives

ACPG-CATM : COMMÉMORATION DU 8 MAI

S'il y a une date qu'il ne faut pas oublier, c'est celle du 8 mai 1945. Aussi, c'est toujours un honneur que d'être présent à cette commémoration. A Cérons, à 11 h 15, a été accueillie une nombreuse assemblée, fidèle à ce rassemblement patriotique : élus, citoyens et anciens Combattants. Deux porte-drapeaux, Pierre et André, précédaient le cortège suivis des porteurs de gerbes, le Maire Jean Patrick Soulé et Jean-Paul Fabars pour les AC. Discours d'usage habituel de Madame Vautrin, Ministre de la Défense, lu par le premier magistrat et celui de l'UFAC, lu par Roland Texier.

Moment très émouvant prononcé par Roland Gautier que celui des énoncés des « Morts pour la France » de la commune. Les sonneries ont retenti et la Marseillaise n'a pas échappée à la règle d'être entonnée par tous les présents. Le salut aux porte-oriflammes par les autorités a été fort apprécié en remerciement de leur fidélité.

Enfin, tout le monde a été invité à se rendre à la salle Robert Peyronnin pour terminer cette cérémonie autour du pot de l'amitié mis en place par le CCAS.

Entourés des personnes qui le souhaitent, les Amis de l'église Saint-Martin ont observé quelques instants de recueillement autour du monument aux morts suivis de lectures de textes religieux et de prières.

Rendez-vous le mercredi 11 novembre 2026, sur ce même site, pour nous rappeler la signature de l'Armistice.



HAND-BALL : UNION CADILLAC-CÉRONS

Depuis la saison 2025/2026, il s'agit de l'entente entre les clubs de handball de Cadillac et de Cérons.

Cette année, 200 licenciés ont pratiqué le handball sur les parquets de Gironde avec des résultats satisfaisants dans plusieurs catégories, notamment avec la 3^{ème} place du championnat de Gironde excellence obtenue par l'équipe sénior féminine.



L'équipe Senior des filles

LE CINÉMA PRÈS DE CHEZ VOUS OU L'ENVIE DE VIVRE LE CINÉMA AUTREMENT

Le cinéma situé au cœur de Cadillac-sur-Garonne vous propose toute l'année une programmation variée pour petits et grands : grands succès, films d'auteur, animations, découvertes... Profitez du plaisir du grand écran à 2 pas de chez vous.

Que vous soyez cinéphile passionné ou simplement à la recherche d'une belle sortie, le cinéma Lux-Cadillac est le lieu idéal pour se divertir et s'évader : la proximité et le confort de 2 salles sont réunis pour vous faire vivre de belles émotions. ,

L'équipe des bénévoles vous attend avec un accueil personnalisé pour une **expérience à taille humaine**.

Ils vous invite à venir partager la magie du 7^{ème} art.

Pour tout renseignement : <https://www.cinelux.fr>



PÔLE ADOS

Séjour à la neige... souvenirs L'hiver dernier, en février, le Pôle Ados a organisé un séjour à la montagne... inoubliable ! Ils sont partis pour une aventure humaine et collective, marquée par la découverte, le partage et l'épanouissement des jeunes.

Les 24 adolescents et leurs 4 animateurs encadrants pensaient découvrir les joies de la neige : ski, luge, balades en raquettes, batailles de boules de neige, descente en tyrolienne... des journées rythmées par l'activité physique, la convivialité et la vue de paysages enneigés à couper le souffle.

On chausse... On file tout schuss... Une belle matinée de ski avec beaucoup trop de neige. Mais les conditions climatiques ne sont pas bonnes. Le mauvais temps, la tempête, le vent s'invitent !

Trop de neige à une certaine altitude, trop peu plus bas, la sortie en raquettes est annulée. Déception mais le groupe rebondit vers d'autres activités. Nos jeunes restent sur site, prudence oblige. Ils jouent à divers jeux de sociétés, apprennent les bons coups au billard, marquent des points au lancer de fléchettes. Histoire de s'aérer malgré tout, ils investissent le préau de leur bâtiment de replis (pour les déjeuners à l'abri) à Payolle.

Ces activités hors du cadre habituel favorisent l'expression de chacun, la prise d'initiative et la construction de souvenirs communs.

La vie quotidienne s'organise autour de moments partagés comme la réalisation de pizzas avec la cuisson dans un four traditionnel extérieur, ou la fabrication de la confiture (potiron-orange), la mise en pot et l'étiquetage. Chacun repart avec son petit pot de confiture.

Côté détente, il y a eu la soirée raclette, et la mythique boom n'a pas été oubliée... Nous ne parlerons pas de l'heure du coucher !

Et le dernier jour, une petite séance en thalasso les a redynamisés pour un retour en forme.

SEJOUR D'ETE

Du 27 juillet au 1^{er} août, le séjour estival 2026 conduira les jeunes et notre équipe d'animateurs à Oloron-Sainte-Marie pour une expérience enrichissante. Située au cœur du Béarn, cette destination offre un cadre idéal pour mêler découverte, activités sportives et vie en collectivité : activités aquatiques (canyoning, rafting, hydrospeed...), visite de grottes, randonnées, un parcours Terra Aventura...

MERCREDIS et VACANCES

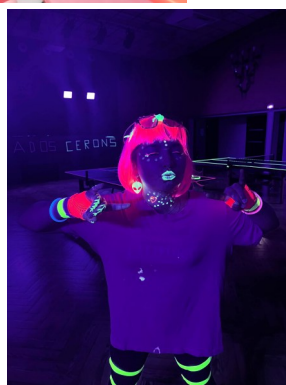
Le groupe fourmille d'idées pour s'occuper : une séance de dark-pink avec jeu de lumière fluo, Bubble foot quoique rigolo, certains (es) gardent quelques traces plusieurs jours après, sortie vélo, tournoi de badminton au gymnase...

Les enfants ont assisté à la projection du film Mario à Cadillac et à la fin de la séance, Éric les a invités en cabine de projection.

Le 10 juillet prochain, le Pôle Ados sera présent pour le passage du Tour de France qui va traverser la commune.

Pour récolter des fonds pour leurs futurs projets, ils ont monté un stand au vide grenier dans lequel ils vendaient des pendules montées sur des disques vinyles recyclés (2 acheteurs), des pâtisseries qui ont connu un très grand succès.

Monsieur Clamour a conduit les jeunes vers la base militaire 107 de Mérignac. Une journée très intéressante. Pour clôturer la visite, une surprise les attendait : ils étaient autorisés à monter à tour de rôle dans un avion mis à leur disposition. Guidé par un militaire, c'est d'un pas fier mais timide, que les ados ont réussi à grimper dans le cockpit et rêver. Ils n'oublieront pas que durant quelques minutes, ils étaient des Top Gun.



LE CCAS ET L'ACTIVITÉ DE L'ACTION SOCIALE DANS NOTRE COMMUNE

Compte tenu du renouvellement de ses membres, le CCAS a fait peau neuve. Aujourd'hui, nous comptons 6 membres élus issus du conseil municipal et 6 membres volontaires (4 nouveaux membres).

D'avril à fin mai, le CCAS suit et a rencontré plus de 10 personnes en situation de vulnérabilité. Nous avons accompagné : des dossiers d'aide au logement, des dossiers d'accompagnement et d'aide sociale, le suivi et la distribution des colis alimentaires.

Nous avons impulsé et rédigé, conformément aux textes en vigueur, un règlement intérieur du CCAS qui lui permet aujourd'hui de mieux fonctionner.

Les partenariats ont été renforcés avec l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), la Protection Judiciaire de la Jeunesse

(PJJ).

Nous prévoyons de continuer cet élan vers de nouvelles structures : le Centre Interinstitutionnel du Droit des Femmes (CIDF), vers le Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions (CEID) et diverses associations habilitées et reconnues. Le CCAS continue à organiser les rendez vous républicains (8 mai, 11 novembre, le repas des aînés...) et soutien les initiatives comme le Conseil Municipal des Jeunes et les manifestations en faveur de l'Association de jumelage.

[Les permanences pour le mois de juillet :](#)

3 juillet—10 juillet—17 juillet

[Pour tout renseignement et/ou rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie : 05.56.27.01.17](#)



MARCHÉ HEBDOMADAIRE SOUS LA HALLE

La commune est heureuse d'annoncer le retour du **marché hebdomadaire**. Depuis, le 29 avril vous le trouverez **chaque mercredi matin, sous la halle**.

Ce rendez-vous de proximité permet aux habitants de retrouver des produits variés et de qualité dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Pour cette reprise, deux exposants sont présents : un **primeur**, un **charcutier**.

Un **caviste ambulant** viendra proposer ses produits.

Le primeur **accueille les habitants dès 7h30**, et le marché se tient jusqu'en fin de matinée, avec une **fermeture comprise entre 12h et 12h30** selon l'affluence.

La municipalité souhaite encourager le développement de ce marché et recherche activement de nouveaux commerçants et producteurs afin d'élargir l'offre proposée aux habitants.

Nous invitons chacun à **venir soutenir ce marché** local, véritable lieu de rencontres et d'échanges au cœur de la commune.

ECOLE PUBLIQUE : UNE FERMETURE DE CLASSE

La carte scolaire pour la **rentrée de septembre 2026**, dévolue le 2 avril dernier par le **Directeur académique** des services de l'Éducation nationale, a **confirmé la fermeture d'une classe** au sein de notre école communale.

Cette décision intervient dans un contexte plus large de baisse démographique au niveau national et départemental. En Gironde, ce sont 151 fermetures de classes qui ont été annoncées pour la rentrée 2026.

Cette année, l'école accueille **208 élèves**. Les **prévisions** d'effectifs pour la rentrée prochaine s'élèvent à **192 élèves**.

Malgré cette décision difficile pour notre commune et pour les familles, la municipalité restera pleinement engagée en faveur de l'école et de la jeunesse, et tient à réaffirmer son attachement à une école publique de qualité en poursuivant

ses actions pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil, d'apprentissage et d'épanouissement possibles. Les élus resteront présents aux côtés de l'équipe enseignante, des parents et des élèves afin d'accompagner chacun dans cette nouvelle organisation pour la rentrée prochaine.



La tête dans les étoiles



Imaginer la « fusée de ses rêves »

La première étape du projet a laissé place à l'imagination. Répartis en groupes, les élèves avaient pour mission de concevoir la « fusée de leurs rêves », sans aucune contrainte technique au départ. Les élèves ont réalisé des croquis, réfléchi à la forme de leurs fusées et imaginé leur design extérieur.

Cette phase créative a permis à chacun de proposer ses idées librement et d'apprendre à travailler en groupe. Les discussions ont parfois été animées : il fallait convaincre, écouter les autres et trouver des compromis pour aboutir à un projet commun.

Construire, tester, recommencer

Les différents essais ont permis d'observer ce qui fonctionnait... ou non. Certaines fusées montaient parfaitement à la verticale, tandis que d'autres révélaient des problèmes de stabilité. Chaque lancement devenait alors une nouvelle occasion d'apprendre et d'améliorer la conception.

Comprendre avant de construire

Après cette première phase d'imagination, les élèves ont commencé à étudier les principes scientifiques qui permettent réellement à une fusée de voler. Pourquoi une fusée décolle-t-elle ? Comment assurer sa stabilité ? Quel rôle jouent les ailerons ou le parachute ? À travers des expériences, des recherches et des échanges avec les intervenants, les élèves ont découvert les différentes étapes de la démarche scientifique : observer ; formuler des hypothèses ; mener des expériences ; analyser et interpréter les résultats ; formuler des conclusions.

Le grand lancement

Le moment le plus attendu fut naturellement le lancement des micro-fusées. Dans une ambiance mêlant excitation et concentration, les élèves ont vu leurs créations s'élever dans le ciel sous les regards enthousiastes des enseignants et camarades. Au-delà du spectacle, ce projet a surtout montré que les sciences peuvent être concrètes, créatives et passionnantes.

Un séjour pour aller plus loin

Grâce à la généreuse participation de la municipalité, de l'association Les P'tits Raisins, des parents d'élèves et à

l'investissement des élèves eux-mêmes, le projet s'est terminé par un séjour scolaire de quatre jours au Domaine de Lascroux à Puycelci, coorganisé avec l'association Découvertes Célestes. Ce voyage a permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur l'espace et l'astronomie dans un cadre naturel exceptionnel. Au programme : observation du ciel, découverte des constellations, ateliers, expériences scientifiques et échanges autour de l'exploration spatiale. Les élèves ont pu utiliser du matériel d'observation et mieux comprendre les phénomènes astronomiques étudiés en classe. Ils ont également eu la chance de passer une journée à la Cité de l'Espace de Toulouse où ils ont découvert des reproductions grandeur nature de fusées et de satellites, participé à des animations interactives et approfondi leurs connaissances sur les missions spatiales et la conquête de l'espace.

Ce séjour a également renforcé la cohésion du groupe et donné une nouvelle dimension au projet. Après avoir construit et lancé leurs micro-fusées, les élèves ont pu lever les yeux vers les étoiles avec un regard plus scientifique et curieux.

Un dernier défi scientifique

Le projet s'est poursuivi avec la participation d'une délégation d'élèves volontaires à un concours scientifique organisé le mardi 2 juin au restaurant d'entreprise d'ArianeGroup.

À cette occasion, les élèves ont présenté leur projet devant plusieurs jurys composés de professionnels et de spécialistes du domaine scientifique. Ils ont expliqué leur démarche, les étapes de construction des micro-fusées ainsi que les connaissances acquises tout au long de l'année. Cette journée a été également marquée par la rencontre avec Thibault Paris, ingénieur chez Novaspac qui travaille sur les expériences en micropesantier dans l'avion Zéro-G. Cet échange privilégié a permis de découvrir un parcours inspirant et de mieux comprendre les enjeux de la recherche et de l'exploration spatiale aujourd'hui.

Cette belle aventure s'est conclue par une immense satisfaction : **l'école de Cérons a remporté le premier prix dans la catégorie « Micro-fusée ».**

Cette récompense vient saluer la qualité du travail réalisé par les élèves, leur créativité, leur persévérance et leur engagement tout au long de l'année.





En science, les essais et les erreurs permettent de progresser et d'améliorer les projets.



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE du BP 2026

Cette présentation, brève et synthétique, retrace les informations financières du budget primitif 2026 et du Compte Financier Unique des années précédentes, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget primitif 2026 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité

Le budget 2026 a été voté le jeudi 10 avril 2026 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible ;
- d'offrir des services de qualité aux habitants de la commune.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes de fonctionnement pour une commune qui sont :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 restent inchangés par rapport à l'année précédente :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 41,82%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TNFB) : 65,39%
- Taxe d'habitation (TH) : 11,29%

Le produit attendu de la fiscalité locale pour l'année 2026 s'élève à 841 248,00 €

Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 503 573,00 € soit une baisse 1,041% par rapport à l'an passé !!!...

I. La section de fonctionnement

a) Les recettes

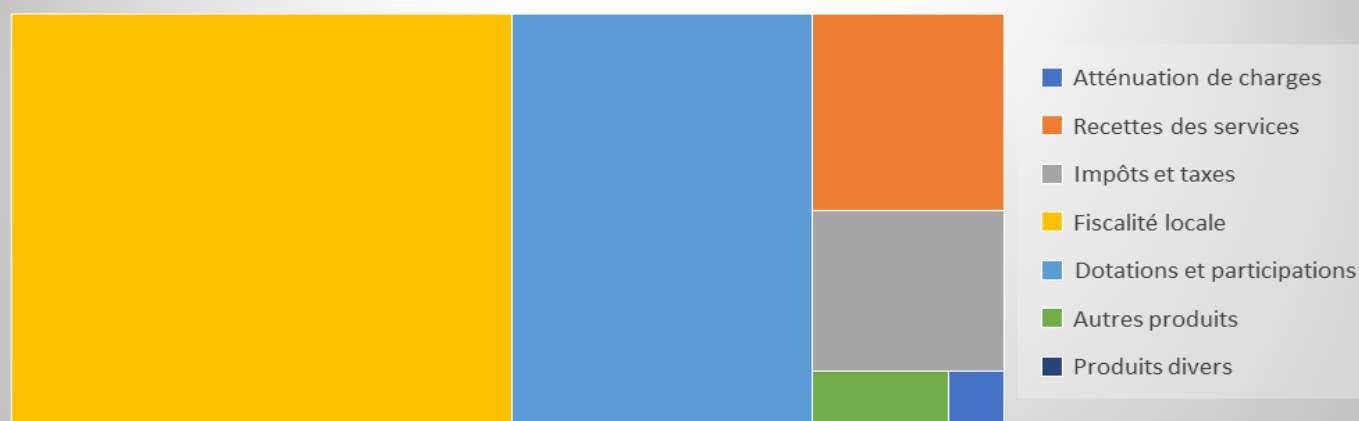
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires à la gestion courante de la commune et récurrente des services communaux ;

Budget primitif 2026 - Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Les recettes prévisionnelles de fonctionnement représentent 2 188 693,34 € avec un excédent de fonctionnement reporté de l'année N-1 de 520 812,34 €.

Les produits des recettes des services sont stables. Les produits des impôts et taxes sont en hausse « mécanique » avec notamment la valorisation des bases, mais pas dans les mêmes proportions que les années précédentes. Les dotations de l'état, sont elles en baisses comme l'avait annoncé par le gouvernement.

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE du BP 2026

Recettes de fonctionnement BP 2026



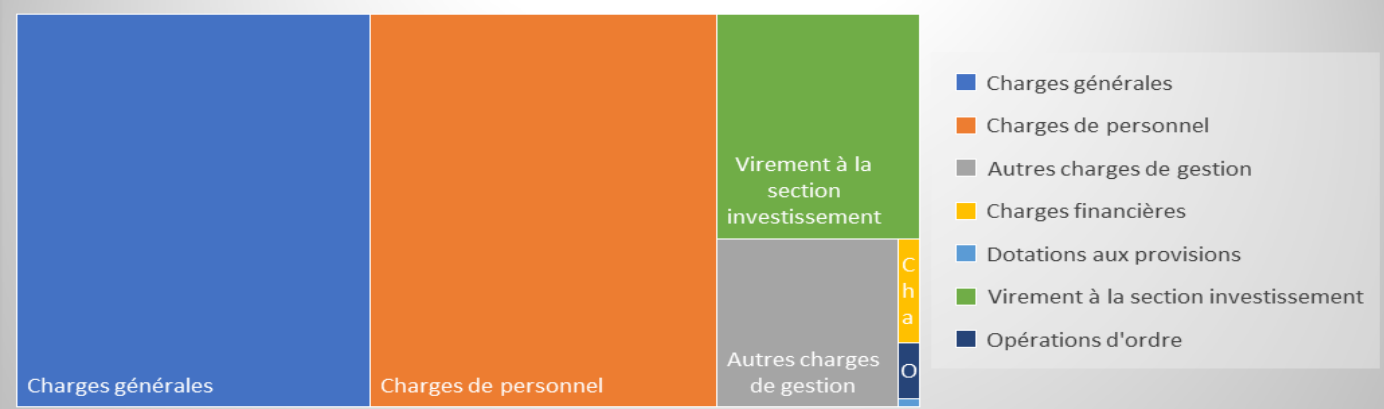
Année	2024 - CFU Pour mémoire	2025 - CFU Pour mémoire	2026 - BP
Atténuation de charges	20 083,24 €	21 481,77 €	13 000,00 €
Recettes des services	144 006,63 €	151 740,51 €	153 300,00 €
Impôts et taxes	139 944,99 €	124 091,00 €	125 349,00 €
Fiscalité locale	810 173,99 €	834 628,95 €	841 248,00 €
Dotations et Participations	507 711,43 €	524 409,31 €	503 573,00 €
Autres produits de gestion	36 250,62 €	35 393,54 €	31 400,00 €
Total des recettes courante	1 658 170,90 €	1 691 745,08 €	1 667 870,00 €
Produits divers	2 626,54 €	5 709,90 €	11,00 €
Recettes d'ordre	580,69 €	22 005,55 €	
Total des recettes réelles	1 661 378,13 €	1 719 460,53 €	1 667 881,00 €
Excédent de fonctionnement N-1	844 047,60 €	770 222,33 €	520 812,34 €
Total des recettes cumulées	1 661 378,13 €	1 719 460,53 €	2 188 693,34 €

b) Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement représentent 2 188 693,34 € avec un virement à la section investissement de 280 840,00 €.

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE du BP 2026

Dépenses de fonctionnement BP 2026



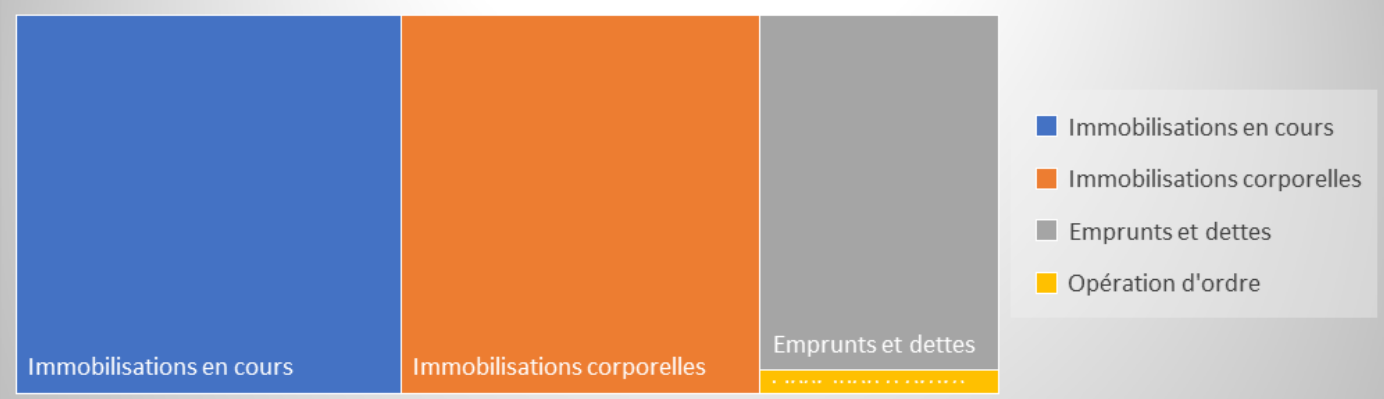
Année	2024 - CFU Pour mémoire	2025 - CFU Pour mémoire	2026 - BP
Charges générales	504 391,09 €	504 705,58 €	856 792,34 €
Charges personnel et frais assimilés	701 599,53 €	697 840,09 €	840 059,00 €
Autres charges de gestion	138 484,94 €	134 992,75 €	188 517,00 €
Charges financières et spécifiques	17 994,96 €	15 765,03 €	13 927,00 €
Dotations aux provisions	1 057,73 €	3 983,66 €	1 100,00 €
Total des dépenses	1 363 528,25 €	1 357 287,11 €	1 900 395,34 €
Opérations d'ordre entre sections	8 504,82 €	33 259,68 €	7 458,00 €
Virement section investissement			280 840,00 €
Total des dépenses de l'exercice	1 372 033,07 €	1 390 546,79 €	2 188 693,34 €

II. La section d'investissement

a) Les dépenses

Pour l'exercice 2026 les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en prévisionnel à un montant de 1 281 122,69 € avec un solde d'exécution négatif reporté de 771 471,73 €.

Dépenses d'investissement BP 2026



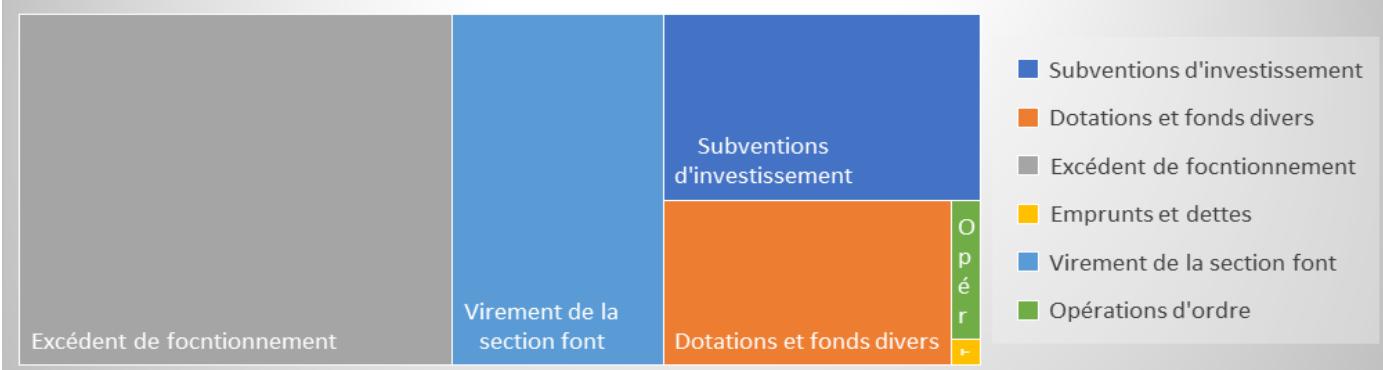
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE du BP 2026

Année	2024 - CFU Pour mémoire	2025 - CFU Pour mémoire	2026 - BP
Immobilisations corporelles (Achats matériels, Travaux, ...)	514 245,29 €	66 365,93 €	186 286,00 €
Immobilisations en cours (Constructions, Opérations, ...)	26 707,22 €	977 046,76 €	199 992,00 €
Total des dépenses d'équipement	540 952,51 €	1 043 412,69€	386 278,00 €
Emprunts et dettes assimilées	141 972,11 €	118 575,81 €	115 750,00 €
Opérations d'ordre	178 580,48 €	22 005,55 €	7 622,96 €
Solde d'exécution négatif reporté			771 471,73 €
Total des dépenses cumulées	861 505,10 €	1 183 994,05 €	1 281 122,69 €

b) Les recettes

Pour l'exercice 2026 les recettes réelles d'investissement s'élèvent en prévisionnel à un montant de 1 281 122,69 € dont un virement de la section de fonctionnement de 280 840,00 €.

Recettes d'investissement BP 2026



Année	2024 - CFU Pour mémoire	2025 - CFU Pour mémoire	2026 - BP
Subvention d'investissement	149 142,92 €	167 250,42 €	223 440,00 €
Dotations fonds divers et réserves	312 657,39 €	454 531,34 €	180 638,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés			578 323,73 €
Emprunts et dettes		1 842,21 €	2 800,00 €
Total des recettes d'équipement	461 800,31 €	623 623,97 €	985 201,73 €
Virement de la section de fonctionnement			280 840,00 €
Opérations d'ordre entre sections	186 504,61 €	33 259,68 €	15 080,96 €
Total des recettes cumulées	648 304,92 €	656 883,65 €	1 281 122,69 €

STATION D'ÉPURATION

Suite au constat que les stations d'épuration de Cérons et Podensac-Virelade étaient devenues obsolètes, le syndicat des eaux, présidé à l'époque par Serge Roumazeilles a décidé en 2019 de construire une nouvelle station d'épuration sur le site de « Porte Père » afin de mutualiser et remplacer ces deux systèmes d'assainissement.

Cet emplacement de presque 2 hectares fut choisi pour son accessibilité, sa situation en zone non inondable, à l'écart des habitations et proche de la Garonne puisque l'eau traitée sera rejetée dans le fleuve.

Après, un avis favorable de la concertation des entités publiques, les diverses études, les acquisitions foncières, l'obtention de diverses subventions, les notifications de marché de maîtrise d'œuvre, l'arrêté sur l'eau obtenu en mai 2022, les consultations et les signatures des marchés de travaux en 3 lots (Station / Postes de relevage / Réseaux) et enfin le permis de construire obtenu en août 2024, les travaux de la nouvelle station d'épuration purent démarrer au début de l'année 2025.

Le choix s'est tourné vers une filière écologique : la riziculture (lits plantés de roseaux). La capacité d'absorption de la nouvelle station peut aller jusqu'à 8000 équivalent habitants, permettant de préparer l'avenir du territoire.

Le montant total de l'opération avoisine les 7,5 millions d'euros HT.

Les eaux usées de notre ville y sont dorénavant traitées mais la station est toujours en phase de test avec une réception définitive l'été prochain, moment auquel le SIEA des deux Rives procédera à son inauguration.

Nos deux délégués, Éric Roblain et surtout Michel Armañacq qui a suivi ce projet depuis sa genèse, sont très attentifs au bon déroulement des travaux et du suivi de cet ouvrage.

Renseignements complémentaires via le site suivant :

<https://www.sieades2rives.fr/>



Me sentir bien entourée en cas de canicule

vieillir ensemble

Le Département vous accompagne au quotidien durant les périodes de fortes chaleurs.



PLAN CANICULE 2026

PLAN DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA CANICULE - Juin/septembre 2025

UN REGISTRE NOMINATIF DE RECENSEMENT est mis en place à la mairie :

Si vous êtes domiciliés à CERONS et que vous êtes :

- ◆ une personne de 65 ans et plus,
- ◆ une personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail,
- ◆ une personne handicapée de plus de 18 ans,.

vous pouvez demander votre inscription sur le registre communal nominatif de recensement mis en place par le CCAS.

05.56.27.01.17

En cas de déclenchement par le Préfet de l'alerte canicule, les personnes ainsi recensées seront contactées par téléphone ou visitées à leur domicile par les membres du CCAS afin de veiller à leur sécurité, à leur santé et à leur bien-être, et mettre en place les actions nécessaires en cas de difficulté.

Le système d'inscription sur ce registre est seulement déclaratif.

Les pièces justificatives ne sont donc pas exigées.

La démarche d'inscription est volontaire.

La déclaration est facultative.

La demande d'inscription est réalisée par :

- ◆ La personne concernée,
- ◆ Son représentant légal,
- ◆ A la demande d'un tiers obligatoirement par écrit.

Les demandes d'inscription sont à déposer :

- ◆ Auprès du secrétariat de mairie de CERONS,
- ◆ Par courrier en indiquant ses coordonnées téléphoniques,
- ◆ Par téléphone au 05 56 27 01 17.

Recommandations en cas de fortes chaleurs :

- ◇ protégez-vous, restez au frais, buvez de l'eau,
- ◇ Évitez l'alcool,
- ◇ Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit,
- ◇ Mangez en quantité suffisante,
- ◇ Mouillez-vous le corps pour vous rafraîchir,
- ◇ Donnez et prenez des nouvelles de vos proches,

LES BRUITS DE VOISINAGE

ARRÊTE PREFECTORAL DU 22 avril 2016 Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mé caniques... etc...) ne peuvent être exécutés que :

◊ les jours ouvrables de : 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,

◊ Les samedis de : 9h à 12h et de 15h à 19h,

◊ Les dimanches et jours fériés de : 10h à 12 h.

Les **propriétaires** et **possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de **prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.**

L'été est également propice aux retrouvailles entre amis ou famille : **restez vigilants au volume trop fort de la musique**, aux conversations et rires un peu trop sonores en extérieur...

DECHETS VERTS ET POUBELLES

Notre commune offre le service de ramassage des déchets verts quatre fois par an qui permet **aux personnes n'ayant pas les moyens de se rendre à la déchetterie**, de se débarrasser de leur reste de tailles ou de tontes. Il est possible grâce à nos agents communaux : 8 jours dans l'année, ils font le tour de la commune avec le camion pour ramasser les déchets verts et les amener à la déchetterie. Nous demandons à chaque fois une dérogation à la CDC et à la Coved pour qu'ils puissent les amener aussi les après-midi (la déchetterie n'étant ouverte aux entreprises et collectivités que le matin).

Déchetterie de Virelade ouverte tous les jours :
horaires d'ouverture sur le site de Convergence Garonne

Afin que ce service perdure, nous vous demandons de respecter un certain nombre de règles :

Inscription obligatoire à la Mairie les jours qui précèdent le ramassage.

Sacs solides, pas trop remplis et portables sans se déchirer, si possible sacs réutilisables pour tontes et feuilles—10 sacs **MAXIMUM** par foyer

Attention au poids pour celui qui soulève le sac.

Pas de fagots longs ni trop gros et soulevables par nos agents pour les tailles d'arbres et de haies

Pas de branches en vrac.

Pas d'autres déchets que des déchets verts (pots, sacs de terreaux ...)



**Si ces règles ne sont pas respectées,
les déchets verts
ne seront pas ramassés.**



CALENDRIER DE RAMASSAGE DECHETS VERTS 2026

Mercredi 23:/09
Jeudi 24/09

Mercredi 16/12
Jeudi 17/12

Le SEMOCTOM vous informe que l'ensemble des **déchèteries** passe les heures d'ouvertures en horaires d'été du **15 juin au 14 septembre : LUNDI au SAMEDI : 7 h 15 à 14 h sans interruption.**

Le maire rappelle à chaque foyer que dès le passage du ramassage des ordures ménagères ou du tri sélectif, le foyer doit **impérativement rentrer dans son jardin son container poubelle (rouge ou jaune)**, ou le rapprocher de sa porte pour les appartements. **Les containers ne doivent pas traîner dans les rues ni gêner vos voisins.**



MAIRIE de CERONS



2 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 33720 CERONS

Tél : 05.56.27.01.17

Fax : 05.56.27.26.64

Site : <http://www.cerons.fr>

Email : contact@cerons.fr

Application Panneau Pocket

Permanence au 06.07.10.98.15

Nouvelles Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 8 h - 12 h / après-midi fermé au public

Mercredi : 8 h - 12 h / après-midi fermé au public

Jeudi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Ces nouveaux horaires sont temporaires